
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La Municipalité de Piedmont a adopté le règlement #919-24 décrétant l'acquisition d'un véhicule lourd, de machinerie lourde et la réalisation de travaux d'infrastructure de voirie, d'aménagement de parcs et acquisitions d'équipement de loisirs totalisant 3 200 000 \$ ainsi qu'un emprunt de 3 200 000 \$, et imposant une taxe à l'ensemble

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion	4 mars 2024
Dépôt	4 mars 2024
Adoption	2 avril 2024
Avis public pour la tenue du registre	12 avril 2024
Tenue du registre	22 avril 2024
Transmission au MAMH	26 avril 2024
Approbation par le MAMH	1 ^{er} mai 2024
Entrée en vigueur	13 mai 2024

Le présent règlement est présentement disponible à l'hôtel de ville et quiconque est intéressé, peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 13^e JOUR DU MOIS DE MAI 2024.



Caroline Aubertin
Directrice générale et greffière-trésorière